

CONSEIL MUNICIPAL DU 30 Juillet 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 11

Nombre de Conseillers présents : 11

L'an deux mille vingt et un du mois de juillet, à 18 h, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, dans le lieu habituel de ses réunions, sous la Présidence de Monsieur COMET Jean Pierre, Maire.

Tous les membres du conseil municipal sont présents : MM COMET Jean Pierre, CABAL Jacques, LAPEYRADE Florence, ROGER Marie Thérèse, CASTEX Martine, GRISON Joëlle, CUSSOU Jacques, ESPOUY Vincent, LASSERRE Marc, AMIEL Florian, VENTURIN Marc,

M VENTURIN Marc a été élu secrétaire de séance.

Réparation de l'armoire électrique du clocher de l'église.

La réparation du système de sonnerie prendra un certain temps. Il est obsolète, un devis est présenté par une entreprise spécialisée pour un montant de 3187.20 €. Une demande de subvention sera demandée au conseil départemental.

Devis d'accessibilité de la salle du conseil pour les personnes handicapées 1° tranche.

Pour le moment, deux devis sont à notre disposition.

Une rampe d'accès à tiroir.

Une rampe d'accès frontale amovible.

Il semble qu'une troisième solution pourrait offrir un accès direct à la salle. Cette solution est à l'étude.

La 2° tranche solutionnera l'accès à des WC aux personnes handicapées.

Aire de jeux pour les enfants.

A la demande de nombreux administrés, nous envisageons la création d'une aire de jeux.

Monsieur le Maire propose et souhaite :

A côté du terrain de tennis avec la table de ping-pong pour regrouper l'ensemble des jeux et pour des raisons de sécurité.

Pour certains conseillers municipaux

A côté de l'abri bus et de l'aire de retournement des poids lourds.

Monsieur le Maire précise que la surface est insuffisante et que l'aire est située trop près de la route.

La position de cette aire de jeux est vivement discutée, rien n'est figé pour l'instant, la décision est reportée à la prochaine réunion du conseil municipal.

Cette aire comprendra 5 jeux

1 jeu sur ressort type cheval à bascule

1 petite cabane surélevée avec deux toboggans

1 balançoire horizontale

1 potence avec un filet et 2 cordes à nœuds

1 cheval.

Point sur les travaux.

La chapelle de Montmajou est presque terminée. Il reste à réaliser le plancher et des peintures.

Le goudronnage du carré d'Estoup est terminé.

Questions diverses.

Suite aux mesures sanitaires interdisant l'ouverture des cafés et des restaurants, la location de La licence IV au café l'Amistat n'a pas été demandée pour 2020.

Pour 2021, un titre de recette sera adressé au café pour un montant de 300 €.

Le toit du lavoir de Luret est à réparer Une visite avec les entreprises de l'endroit sera nécessaire avant la prochaine réunion du conseil.

Mme Paludetto insiste pour poser un lino sur le plancher de la sacristie. Ceci rendrait ce lieu plus propre et plus approprié pour Monsieur le Curé.

M . Espouy demande que l'on revoie le traitement des eaux qui alimentent le village. Monsieur le Maire traitera cette demande avec le SMEA.

Mrs Venturin informe le conseil de la dangerosité de deux arbres situés près du transformateur, chemin de la Caverque. Pour éviter la prise au vent et leur chute sur la voie publique, il conviendrait de les étêter ou de les abattre.

La séance est levée à 19 h 15

